



**MISE EN ŒUVRE DE L'ACTE SUPPLÉMENTAIRE A/SA.2/12/24 DE LA
CEDEAO RELATIF À LA POLITIQUE COMMUNE EN MATIÈRE DE DROITS,
TAXES ET RECETTES AÉRIENNES DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEDEAO**

TITRE D'EMPLOI	Recrutement d'un consultant individuel en qualité d'assistant de projet pour le Comité de Surveillance Économique du Transport Aérien de la CEDEAO
INSTITUTION	Commission de la CEDEAO
FINANCEMENT	Commission de la CEDEAO
APPROVISIONNEMENT	Code d'appel d'offres de la CEDEAO
DÉPARTEMENT	Infrastructures, énergie et numérisation
DIRECTION	Transport
DIVISION	Transport aérien
APERÇU DU RÔLE	
1. Considérant l'impact négatif important du coût élevé du transport aérien sur la croissance du secteur du transport aérien de la région et sur le programme plus large d'intégration économique et régionale de la CEDEAO, la soixante-sixième (66e) session ordinaire de l'Autorité des chefs d'État et de gouvernement a adopté l'acte additionnel A/SA.2/12/24 relatif à la politique commune régionale sur les redevances, taxes et droits d'aviation, qui vise à réduire le coût des services de transport aérien dans la région de la CEDEAO. 2. L'article 8 de l'Acte additionnel A/SA.2/12/24 relatif à la politique commune en matière de redevances, taxes et droits aéronautiques en Afrique de l'Ouest définit les modalités des mécanismes de contrôle économique aux niveaux national et régional. Par ailleurs, l'article 10 prévoit un mécanisme régional de soutien et de coordination pour la mise en œuvre de l'Acte complémentaire, notamment par la mise en place d'un Comité de surveillance économique du transport aérien de la CEDEAO pour garantir l'efficacité de la mise en œuvre. 3. Le Comité régional de surveillance économique du transport aérien Le comité rendra compte aux ministres sectoriels de la CEDEAO chargés des transports. Le secrétariat sera assuré par la Division du transport aérien de la Direction des transports de la Commission de la CEDEAO. Les activités du Comité de surveillance économique du transport aérien seront gérées par un coordonnateur assisté par un/une assistant(e) de projet. 4. Mettre en œuvre et coordonner les activités des éléments ci-dessus du Comité régional de surveillance économique du transport aérien de la CEDEAO, la Direction des transports a l'intention de recruter un Expert	

en transport aérien responsable de la coordination et un/une **assistant(e) de projet**, sous l'égide de la Division du transport aérien de la Direction des transports.

5. Sous la supervision du coordonnateur du transport aérien, l'assistant de programme fournira un soutien technique et administratif à la mise en œuvre des programmes et activités de transport aérien, en particulier ceux liés au **Comité régional de surveillance économique du transport aérien de la CEDEAO**. Le titulaire du poste appuiera l'élaboration des politiques, la coordination des projets et la gestion de la documentation, conformément aux objectifs stratégiques de la CEDEAO et aux normes internationales de l'aviation.

6. Le présent cahier des charges a pour objet de définir les critères de recrutement et les responsabilités liées au poste d'assistant de projet auprès du coordonnateur. **Comité régional de surveillance économique du transport aérien de la CEDEAO.**

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

- ✓ Aider le coordonnateur à planifier et à élaborer des programmes et des activités liés au **Comité régional de surveillance économique du transport aérien de la CEDEAO**.
- ✓ Fournir un soutien technique pour la mise en œuvre et la coordination des activités du **Comité régional de surveillance économique du transport aérien de la CEDEAO**.
- ✓ Appuyer la préparation et l'exécution des politiques, lois et réglementations régionales en matière de transport aérien pour la CEDEAO, conformément aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI.
- ✓ Participer à la soumission en temps voulu des livrables du projet, à la bonne tenue des dossiers et à la présence aux réunions et séances d'information requises.
- ✓ Contribuer aux processus d'approvisionnement et de gestion des contrats, y compris la préparation des manifestations d'intérêt (MI), des termes de référence (TDR), des demandes de propositions (DP), des évaluations des offres et de la documentation connexe.
- ✓ Tenir à jour une liste de contacts des points focaux, des parties prenantes et autres personnes pertinentes pour appuyer les fonctions du coordonnateur.
- ✓ Mettre à jour régulièrement le répertoire des ministères des transports aériens et des autorités compétentes des États membres de la CEDEAO.
- ✓ Archiver de manière organisée et accessible tous les documents, rapports et études produits dans le domaine du transport aérien.

- ✓ Exécuter toute autre tâche assignée par le chef de la division du transport aérien, le directeur des transports ou le commissaire.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE ACADÉMIQUES

QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES :

- Être titulaire d'un certificat technique (BT), d'un diplôme national ordinaire (OND) ou d'une qualification équivalente en gestion du transport aérien, planification des transports, gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique, économie des transports, Économétrie, Ingénierie économique et financière, ou dans toute autre discipline liée à l'aviation, délivrée par une université reconnue..

EXPÉRIENCE:

- **Minimum de cinq (5) ans d'expérience** dans un ou plusieurs des domaines suivants : aviation civile, sécurité aérienne, navigation aérienne, transport aérien, logistique, gestion de la chaîne d'approvisionnement ou statistiques, de préférence au sein d'un État membre de la CEDEAO.
- **Solide connaissance des processus d'élaboration des politiques**, y compris la préparation des projets, les procédures d'approvisionnement, les études techniques et la conception des politiques de transport aérien.
- **Solides connaissances pratiques et techniques** des principaux protocoles directeurs du secteur du transport aérien, tels que les Normes **et pratiques recommandées (SARP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)**, le **Marché unique africain du transport aérien (SAATM)** l'initiative, la **Décision de Yamoussoukro**, et le **développement des infrastructures de transport aérien** conformément aux meilleures pratiques internationales.
- **Expérience en matière de suivi et d'évaluation** de projets ou de programmes liés au transport aérien est hautement souhaitable

LANGUES

Doit maîtriser l'une des langues officielles de la CEDEAO : anglais, français ou portugais, et posséder une bonne connaissance pratique d'une deuxième langue officielle.

Durée

La durée de ce contrat est **douze (12) mois**, renouvelable sous réserve d'une évaluation satisfaisante des performances et de la disponibilité du budget.

La Commission de la CEDEAO invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés à manifester leur intérêt pour la prestation des services susmentionnés en soumettant une candidature. **Lettre de manifestation d'intérêt** ainsi qu'un **Curriculum Vitae détaillé** La candidature doit clairement exposer les qualifications et l'expérience pertinente du candidat en lien avec la mission, notamment un CV, des copies des diplômes universitaires et professionnels, des références pour des services similaires et une description des expériences et responsabilités passées dans des missions comparables.